



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Pacte social pour la réussite à l'école Le Mistral

Mont-Joli, le 23 mars 2009 – Le projet de réunir des partenaires du milieu socio-économique de La Mitis et de les engager dans une démarche pour favoriser la réussite des élèves de l'école Le Mistral est devenu réalité. Les partenaires du ***Pacte social pour la réussite à l'école Le Mistral*** viennent de signer une déclaration commune visant à promouvoir et encourager la persévérance et la réussite des jeunes.

Le ***Pacte social pour la réussite à l'école Le Mistral*** traduit des préoccupations communes de l'école et du milieu, de même qu'un engagement vers des actions concertées pour valoriser, supporter et promouvoir la persévérance et la réussite des élèves. La signature d'une déclaration commune est l'aboutissement d'un travail de concertation qui a commencé en juin 2008 et qui a impliqué, d'une part, la direction de l'école Le Mistral et la Commission scolaire des Phares et, d'autre part, les représentants d'une douzaine d'organismes du milieu mitissien. Dès le début, la direction de l'école a noté un intérêt marqué de la part des organismes du milieu à participer à une démarche visant à favoriser la réussite des élèves et à valoriser les actions positives qui sont mises de l'avant à l'intérieur de l'école Le Mistral.

Un comité de travail a été formé et ses actions ont conduit à l'élaboration d'une déclaration commune qui précise certains engagements des partenaires, au regard d'un soutien à apporter à l'école Le Mistral et à ses élèves. Par cette déclaration commune, les partenaires reconnaissent également le potentiel, le talent et le dynamisme des élèves de l'école. Cette déclaration conduira à un plan d'action qui sera rendu public à la fin mai. Ce plan dévoilera plusieurs actions concrètes qui seront réalisées en partenariat avec le milieu. Précisons déjà qu'un projet conjoint avec le Carrefour jeunesse emploi de La Mitis, en lien avec la conciliation études-travail, sera la première action issue du Pacte social.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, tient à souligner la collaboration du milieu mitissien, son ouverture et son engagement envers l'éducation. Il ajoute que ces nouvelles alliances contribueront à valoriser le travail des élèves et du personnel de l'école Le Mistral. « Le Pacte social créera aussi un climat et des conditions propices à la réussite, un environnement social qui valorisera les études, contribuera à contrer le décrochage et à encourager la persévérance scolaire. »

- 30 -

Source : M. Raymond Tudeau
Président
Commission scolaire des Phares
418 723-9485